

SPORTS ET LOISIRS 66

SCOP ARL à Capital Variable

Camping* de Castel Fizel**

Castel-Fizel – 66220 Caudies de Fenouilledes

T:04.68.63.37.18 – 06.08.92.03.36

contact@castel-fizel.fr – www.castel-fizel.fr

Siret: 49796371000023

N° TVA FR 59 497963710



CONDITIONS GENERALES DE VENTES « GROUPES »

Contrat :

Le contrat est constitué du devis et des présentes conditions de vente.

La signature du devis vaut adhésion par le client aux présentes conditions de vente

Prix :

Les prix applicables sont ceux en vigueur au jour de la commande. Ils sont stipulés toutes taxes comprises. Le coût global du séjour est calculé en fonction des informations portées par le client sur le devis, notamment le nombre de participants et de nuitées.

Les prix sont indiqués par personne et par prestation sauf mention contraire sur le devis.

Réservation :

La réservation devient ferme lorsqu'un exemplaire du contrat dûment signé a été retourné avec la mention « bon pour accord », la signature et le cachet du client.

Règlement du séjour :

Le client s'engage à verser le règlement en totalité au plus tard à la fin du séjour, lors de la présentation de la facture par SPORTS ET LOISIRS – EQUIFUN.

Un premier versement de 30% calculé sur la somme totale TTC sera demandé et devra être versé dans les 8 jours suivant l'inscription.

Le non-versement de l'acompte dans le délai prévu entrainera l'annulation du séjour du fait du client.

Réduction d'effectif :

SPORTS ET LOISIRS 66 – admet une réduction de 10 % (au maximum) à l'effectif annoncé lors du « bon pour accord » sur le devis. Au-delà de 10 % les indemnités réclamées seront les mêmes que celles des annulations de séjour, soit :

- 30 % par personne manquante, au-delà de des 10% admis, annoncé plus de 30 jours avant la date de départ,
- 60 % entre 29 et 8 jours avant la date de départ,
- 90 % moins de 8 jours avant la date de départ.

Annulation de séjour :

Une indemnité de dédit est exigible en cas d'annulation :

- Plus de 30 jours avant le départ : 30 % du coût total du séjour,
- Entre 29 et 8 jours avant le départ : 60 % du coût total du séjour,
- Moins de 8 jours avant le départ et non présentation au centre : 90 % du coût total du séjour.

Règlement des litiges:

Tout litige relatif à la présente vente, même en cas de recours en garantie ou de pluralité de défendeurs, serait à défaut d'accord amiable, de la compétence du Tribunal de Commerce de Perpignan.